

Agglomération d'Épinal

SANCHEY

Les élus ont décidé : pas de vœux cette année



L'ouverture de la ligne de trésorerie a permis de régler les factures des entreprises. Dès lors que les subventions seront parvenues en mairie, cette ligne sera remboursée.

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont décidé de ne pas organiser de cérémonie des vœux en 2025, invoquant des contraintes budgétaires et une remise en question des pratiques politiques.

Lors du conseil municipal de samedi, les élus ont dû trancher : faut-il ou non organiser une cérémonie des vœux en 2025 ? Et si le maire précisait que cette manifestation est un lien social avec la population, la grande majorité des édiles a pensé l'inverse, arguant des finances restrictives, mais aussi un ras-le-bol envers un système politique qui ne satisfait plus grand monde. En fin de compte, une forte majorité l'a décidé : pas de cérémonie de vœux, laquelle était déjà prévue pour le samedi 11 janvier. Trois voix pour, sept voix contre.

Finances. - Le maire a annoncé que 150 000 € ont été retirés de la ligne de trésorerie ouverte lors de la réunion du conseil précédent, ceci afin de payer les factures concernant les travaux de la route de Renavoid. Dès lors que le versement des différentes subventions sera effectué, cette ligne sera remboursée. Puis ce sont des décisions modificatives qui ont été prises concernant le budget d'investissement. Accord du conseil.

Rapport du CLETC. - Là aussi, l'unanimité a été de mise quant à l'approbation du rapport de la commission locale des transferts de charges et de ressources.

Fuite d'eau. - Le maire a donné l'information d'une très importante fuite d'eau survenue rue du Rivage, le dimanche 8 décembre. Et d'informer de la célérité du service des eaux, qui est

rapidement intervenu sur place, de sorte que cette fuite a été résiliée en un temps record. D'où une gêne restreinte pour les usagers.

Forêt. - Le conseiller aux forêts, Jacques Lemarquis, a donné tous les renseignements d'une visite en forêt, qui s'est déroulée en présence du maire, des élus des Forges et de l'agent ONF. Il a été question, lors de cette sortie en forêt, parcelle 14, les Cumelées, du mauvais état du chemin et de l'aqueduc, ne permettant pas aux affouagistes d'effectuer leurs travaux dans des conditions optimales. Après quoi, deux possibilités ont été proposées : la réfection du chemin et de l'aqueduc par la commune des Forges ou la création d'un chemin provisoire. Affaire à suivre.

Canal d'alimentation. - Des travaux sont actuellement en cours entre le dégrilleur et le lac avec notamment la pose d'une membrane sur environ 250 mètres. Ce chantier devrait s'étaler sur trois semaines ce qui a nécessité au maire de prendre un arrêté interdisant la circulation (piéton et vélo) sur la piste cyclable.